

MAÎTRE D'APPRENTISSAGE

SALARIÉ

ACCOMPAGNER

DEVENIR MAÎTRE D'APPRENTISSAGE, C'EST TRANSMETTRE LA PRATIQUE DE SON MÉTIER!

UN MAÎTRE D'APPRENTISSAGE, qu'est-ce que c'est ?

La mission principale du maître d'apprentissage est **d'accompagner l'apprenti et de suivre l'acquisition des compétences et savoir-faire relatifs à son métier**. Il est le lien indispensable avec le centre de formation d'apprentis.

1 Accompagner un apprenti, pourquoi pas ?

Avant de vous engager, posez-vous quelques questions : est-ce que je souhaite...

- ✓ partager mon métier avec un jeune ?
- ✓ le guider à la découverte de son métier ?
- ✓ l'aider à devenir un bon professionnel ?
- ✓ contribuer à son insertion professionnelle ?

2 Mon rôle auprès de l'apprenti

- ✓ S'assurer de son intégration (accueil, présentation de l'entreprise, du métier, de l'équipe, planning, informations, ...);
- ✓ Organiser et encadrer son activité (organisation de l'équipe, répartition des rôles, méthodes et valeurs au sein de l'entreprise, ...);
- ✓ Former, assister, conseiller, motiver l'apprenti dans l'ensemble des tâches confiées;
- ✓ Le responsabiliser de façon progressive en l'aidant à améliorer ses performances, à acquérir les savoir-faire essentiels, à gagner en autonomie, et à saisir les enjeux du métier;
- ✓ Évaluer et ajuster son travail dans l'entreprise;
- ✓ Suivre l'évolution de sa formation et être le relais auprès du centre de formation.



3 Conditions nécessaires

Le maître d'apprentissage est un salarié expérimenté et volontaire, mais pas seulement ! Une certaine expérience et des qualifications sont nécessaires.

- ✓ Détenir un diplôme ou un titre professionnel relevant du même domaine et d'un niveau au moins équivalent à celui préparé par l'apprenti et justifier d'au moins une année d'activité professionnelle en rapport avec la qualification visée ;
- ✓ Ou avoir exercé pendant au moins deux ans une activité en rapport avec la qualification préparée par l'apprenti.

4 Toutes les conditions sont réunies, je me lance !

- ✓ **J'échange avec mon employeur** pour organiser la mise en œuvre du tutorat.
- ✓ **Je ne m'inquiète pas !** Je me forme avec des modules courts et opérationnels existants qui me donnent les clés et méthodes pour réussir ma mission.

→ À noter

La combinaison gagnante réside dans la transmission des compétences, dans l'organisation et surtout dans la gestion de la relation entre l'alternant, l'entreprise et le centre de formation.

Les outils pour vous accompagner

Le Hub de l'alternance : hub-alternance.opcoep.fr

